

DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Baie-Comeau, le 30 octobre 2018 – La campagne de vaccination de masse contre la grippe saisonnière sera de retour dès le début du mois de novembre dans les cliniques de vaccination organisées par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord ou par les centres de santé autochtones.

Cette année, certains changements sont apportés aux groupes cibles qui peuvent recevoir le vaccin **gratuitement**. Ainsi, les clientèles visées sont :

- les personnes atteintes de certaines maladies chroniques à partir de l'âge de 6 mois;
- les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, quel que soit le stade de la grossesse;
- les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- les personnes âgées de 75 ans et plus;
- les proches résidant sous le même toit et les aidants naturels des personnes mentionnées ci-haut et des enfants de moins de 6 mois;
- les travailleurs de la santé, en particulier pour ceux qui donnent des soins directs aux patients en centre hospitalier et en CHSLD.

À la lumière des récentes études et des avis d'experts, le programme de vaccination ne cible plus les enfants âgés de 6 à 23 mois et les adultes de 60 à 74 ans en bonne santé, étant donné que, pour ces personnes, le risque de souffrir des complications de la grippe est considéré faible. Toutefois, les personnes qui appartiennent à l'un de ces deux groupes pourront tout de même recevoir le vaccin gratuitement si elles le demandent.

La vaccination contre la grippe demeure toujours indiquée et recommandée pour les personnes atteintes d'une maladie chronique et les personnes âgées de 75 ans et plus, qui ont un risque beaucoup plus élevé de complications, d'hospitalisation et de décès que les autres individus.

Pour connaître l'horaire des cliniques de vaccination, la population est invitée à consulter le site Web (www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca) et la page Facebook du CISSS de la Côte-Nord. Des publicités seront aussi diffusées dans les médias locaux.

Mesures d'hygiène pour se protéger

L'application de mesures d'hygiène simples est une bonne façon de se protéger contre la grippe et les autres virus respiratoires. Ces mesures sont par exemple :

- se laver les mains fréquemment;
- se couvrir la bouche et le nez avec un papier-mouchoir pour tousser ou éternuer OU tousser et éternuer dans le pli de son coude;
- éviter de se toucher le nez, les yeux et la bouche, qui sont des portes d'entrée pour les virus et les bactéries;
- éviter les contacts avec les personnes malades, qui pourraient être contagieuses.

.../2

Vaccin contre le pneumocoque

Le vaccin contre le pneumocoque est aussi recommandé et offert gratuitement aux personnes âgées de 65 ans ou plus et à celles atteintes de certaines maladies chroniques.

Il est possible d'obtenir des renseignements sur la grippe saisonnière en visitant le site <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/vaccins/vaccination-contre-la-grippe/>.

Source : Myriam Gagné
Agente d'information
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252281